

Editorial

Avec quatorze groupes de solidarité et bientôt soixante logements acquis, il est maintenant nécessaire d'échanger sur la vie de notre association. Nous souhaitons développer les liens tissés entre nos différents membres en lançant une « passerelle » entre les donateurs, les membres actifs, les membres bénéficiaires et les permanents.

Les donateurs seraient-ils aussi généreux envers SNL s'il n'y avait l'enthousiasme des bénévoles qui les sollicitent et les sensibilisent aux problèmes du logement dit social?

Les accompagnateurs trouveraient-ils les mêmes motivations pour créer des logements s'il n'y avait les rencontres et la confiance partagée avec les familles que nous accueillons ?

Les personnes accompagnées trouveraient-elles des logements si d'autres ne se posaient la question «si ce n'est pas moi qui le fais, qui le fera à ma place ?»

Et quelle serait notre association aujourd'hui s'il n'y avait pas de permanents pour la faire vivre ?

Ensemble réalisons ce qui est impossible seul ! Et ce qui est vrai pour les logements dits «passerelle» l'est aussi pour notre journal qui ne trouvera son sens que si chacun, à sa mesure, y prend sa part !

Vos écrits, vos dessins et vos histoires, vos joies et vos difficultés, vos rêves et vos idées à partager sont indispensables pour qu'à travers ces pages, nous puissions «faire association» ensemble et inventer des solidarités nouvelles pour le logement.

Au nom de toute l'équipe, je profite de cette première «passerelle» pour vous offrir mes vœux bien sincères afin que chacun puisse trouver du bonheur et de la joie sur son propre chemin. Bonne année 2003 à tous!

Charles-Henri Savouré
Président de SNL Yvelines

Sommaire

A l'écoute de ...	2
Fenêtres ouvertes sur les Groupes... du côté de Villepreux	2 et 3
Pourquoi un logo ?	3
Profitez des réductions d'impôts	4
Vous avez la parole	4
Ca bouge... ça bouge !	4
On recherche...	4

A NOTER

La deuxième session de formation des nouveaux accompagnateurs est en cours à Marly-le-Roi. Les inscriptions sont ouvertes pour la session suivante . Pourquoi pas vous ? Renseignez-vous.

A l'écoute de...

Sabine était travailleur social à SNL Yvelines jusqu'en juillet dernier. Nous l'avons rencontrée avant son départ pour Nantes. Nous la remercions mille fois pour tout le chemin parcouru ensemble et nous lui disons belle route...Après quelques jours en commun, Emmanuel lui succède et nous lui souhaitons la bienvenue.

La Passerelle - Sabine, par quoi avez-vous été séduite dans ce métier choisi il y a quelques années?

Sabine - Ma vie est dans la relation avec l'autre. J'habitais dans une petite ville et beaucoup de mes camarades avaient des situations familiales difficiles... moi, j'étais une privilégiée et je cherchais réparation en voulant accueillir les gens en difficulté. Et puis c'était dans ma personnalité de privilégier le contact humain.

LP - Quels ont été vos premiers postes ?

S - J'ai parcouru la France de Verdun, où j'étais conseillère en Economie Sociale et Familiale, à Toulouse pour l'insertion professionnelle de personnes handicapées, enfin dans l'Essonne au profit d'un foyer de jeunes travailleurs. Un jour, j'ai entendu parler de SNL par un collègue. J'ai été emballée par le projet. Je devais tout créer au niveau de mon poste et faire l'apprentissage du travail avec des bénévoles.

LP - En quoi a consisté votre travail ?

S - Il y a plusieurs facettes à ce poste :

- Participer aux commissions d'attribution de logements, celles qui décident de l'affectation des familles aux logements disponibles où sont représentés Mairie, Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, Préfecture et CAPLogy qui s'occupe des logements temporaires. Trois familles sont retenues pour un logement en tenant compte de l'équipe de bénévoles, du lieu et de l'environnement. L'une de ces familles rencontre les deux accompagnateurs et si tout convient, il y a accord.

- Assurer l'entrée dans les lieux : représentant le bailleur, je dois veiller au respect du contrat d'habitation. Je ne suis pas en contact direct avec les familles mais plutôt avec les accompagnateurs qui ont un rôle prépondérant auprès des familles. Leur rôle est délicat : présents dans les cas de grande difficulté, ils doivent être plus discrets et pas trop maternants dans d'autres... Pas facile d'être accompagnateur !! Il y a beaucoup moins d'impayés et de dégradations quand il y a une bonne relation logé/ accompagnateur. En cas de difficultés de paiement, c'est moi qui intervins.

LP - Vos difficultés et vos joies, pouvez-vous nous en parler ?

S - Le plus difficile a été d'être la seule "travailleur social"! Pas de référence, pas de partage d'expériences ou d'échanges avec des professionnels.

Heureusement il y a eu le « Groupe Paroles » où j'ai pu partager mes problèmes ! Et puis Eric était très présent. Il m'a bien soutenue et épaulée au long de mes deux années à SNL Yvelines.

J'ai vécu mes plus grandes joies avec les familles logées. Quand je vois leur évolution, là où elles en sont aujourd'hui dans leur apprentissage d'une sociabilisation, je me rends compte de tout ce que SNL leur a apporté.

LP - A la veille de votre départ, quel est votre sentiment pour le futur ?

S - J'aimerais toujours travailler dans l'insertion de SDF, dans le logement d'urgence. Le fait de ne pas être en contact direct avec les locataires m'a permis d'avoir du recul, de mieux analyser et de répondre au plus juste. Tant mieux pour moi ! J'ai bénéficié d'une certaine autonomie car on me faisait confiance.

Pour le futur, je ne voudrais pas rester enfermée dans une administration trop rigide mais ouverte sur l'extérieur, garder le contact avec les personnes. La souplesse du milieu associatif est tellement plus riche !!!

Du côté de Villepreux

Par un beau soir de janvier 99, quelques villepreusiens inconscients sortent de leur logement douillet et confortable pour rencontrer trois inconnus, Denis Primard, Charles-Henri Savourel et Eric Amieux. Ils découvrent aussi avec étonnement que d'autres villepreusiens n'ont pas de logement, sont hébergés dans leur famille ou chez des amis pour du "provisoire qui dure", ou bien vont se retrouver à la rue dans les semaines qui suivent.

En même temps, ils apprennent qu'une petite maison en très mauvais état pourrait être réhabilitée en deux logements pour accueillir des villepreusiens en situation "provisoire qui dure". Et voilà comment la rencontre avec des inconnus vous amène à démarrer la magnifique aventure SNL. Depuis, dix personnes ont été accueillies dans quatre appartements, et le cinquième est en cours d'achat.

Danièle - Groupe de Villepreux

Pourquoi «un» logo?

Toutes les grandes institutions ou entreprises ont de nos jours un logo qui permet d'un seul coup d'œil de les identifier. Alors pourquoi pas un logo pour SNL Yvelines. Un logo, c'est favoriser notre notoriété, c'est faciliter la mémorisation de notre action chez nos partenaires, auprès des pouvoirs publics et des acteurs du logement social. Nous l'utiliserons de deux manières, le plus souvent en NOIR pour des raisons d'économie mais aussi exceptionnellement en ROUGE, couleur chaude qui évoque la douceur du foyer familial et la vivacité des relations que nous voulons instaurer entre les membres de SNL Yvelines.

Pourquoi « CE » logo ?

Pour notre association encore peu connue, il semble préférable d'opter pour un logo représentatif de notre action plutôt que d'adopter un graphisme abstrait, peut-être plus dépouillé.



Ainsi vous remarquerez l'esquisse d'une maison et la présence de trois personnages tournés vers l'extérieur dans la recherche commune d'un autre logement plus durable.

Pour agir, il faut commencer par poser ses pieds - et ses valises - sur le sol. La force d'une action tient à la cohésion du groupe qui la mène.

C'est pourquoi la base de la maison n'est autre que la désignation de notre association.

Comment utiliser « NOTRE » logo ?

Chaque membre de l'association parlant au nom de celle-ci peut utiliser le logo en le reproduisant à l'identique. Demander, si besoin, son envoi par courrier électronique ou par disquette à Hubert.

Attention on n'écrit pas SNL 78 ou SNL Y. C'est bien plus beau d'écrire ou dire « SNL Yvelines ».

Hubert - Secrétaire de SNL Yvelines

FENETRES OUVERTES SUR LES GROUPES...

La vie de votre groupe nous intéresse ! Vous avez créé ou êtes actifs dans un groupe des Yvelines. Et si nous partagions...

Nous souhaitons vous interviewer prochainement pour mieux connaître :

- votre **histoire** depuis les origines,
- votre **originalité** en tant que fonctionnement, la répartition des rôles ou les modalités de l'organisation de vos réunions,
- vos **bonnes idées** pour trouver des fonds ou pour encourager les donateurs,
- votre **expérience** d'animation et d'accompagnement, qu'il y ait des joies ou des difficultés.

Et après ?

Nous ne voulons pas engranger tout cela pour nourrir les dossiers d'archives de SNL .

Il s'agit plutôt de **mettre nos forces en commun** pour créer des échanges et permettre aux autres groupes de s'enrichir d'idées nouvelles.

En prenant connaissance de votre histoire, SNL Yvelines sera **au plus près de vos besoins**.

C'est aussi un temps pour prendre du recul , s'évaluer et **relire la vie du groupe**.

"En vous racontant tout cela, on voit qu'on a avancé", nous disaient Véronique Mesnage et Régine Legrain lorsque nous sommes allées les écouter à Sainte Mesme.

Et puis vos paroles alimenteront les rubriques de La Passerelle et seront encore plus source d'échanges !

Merci à
Sainte-Mesme,
Viroflay, Villepreux
et Versailles-
Porchefontaine
qui nous ont déjà
accueillies. A qui le
tour pour d'autres
rendez-vous ?

Nathalie et Dominique
01 39 55 59 84

Profitez des réductions d'impôt et SNL multipliera vos dons par 25- Comment est-ce possible ?

Depuis quelques années, le régime des déductions fiscales applicables à l'impôt sur le revenu a été amélioré par le législateur. Puisque SNL Yvelines agit en faveur du logement des personnes en difficulté, vous pouvez bénéficier de la réduction la plus importante qui correspond à 60 % de votre don. A ce titre, votre don est limité à une somme de 400 € (limite fixée pour les revenus de l'année 2001 faisant l'objet de votre déclaration au printemps 2002 susceptible d'être majorée par la loi de finances qui sera votée en fin d'année 2002, n'hésitez donc pas à verser davantage)

Si vous versez 400 € à SNL Yvelines, votre réduction d'impôt sera de 240 € (1.574,30 f) et votre don ne vous coûtera en définitive que 160 €.

Les pouvoirs publics accordent des subventions pour le logement social à hauteur de 80 % du prix d'acquisition et des travaux. Ils exigent que SNL apporte 10 % de fonds propres ; ce sont vos dons qui forment cet apport. Les 10 % restants sont couverts par des emprunts bancaires. Votre don de 400 € permet donc à SNL Yvelines d'acheter et de rénover pour une valeur d'investissement de 4.000 €.

En bref, la dépense de 160 € que vous avez généreusement et réellement supportée autorise un investissement **25 fois supérieur** (160 x 25 = 4.000).

SNL Yvelines étant une association reconnue «œuvre de bienfaisance», si vous versez plus de 400 €, l'excédent ouvrira droit à une **deuxième** réduction d'impôt égale à la moitié de votre don.

Avis à la population

Nous recherchons des chaises pour le Siège de SNL Yvelines ! Nous sommes en manque de 6 chaises pliantes pour nos bureaux ...si certaines chez vous ne vous servent jamais, n'hésitez pas, elles seront amorties ! Merci à l'avance.

- **Michel nous écrit** à l'occasion de l'assemblée générale : « Toutes mes félicitations pour votre rapport annuel, assez détaillé sur votre action et sur les chiffres. Il illustre le caractère exemplaire de votre action concrète (52 logements en cumulé, 22 familles re-logées ailleurs etc.) et aussi l'esprit dans lequel vous travaillez. Voilà une superbe activité associative qui mérite tous les encouragements » !!!
- N'hésitez pas à donner vos impressions sur cette 1ère passerelle ou tout autre sujet.

Vous avez la parole

ça bouge... ça bouge!

...et des logements en puissance!

Bienvenue aux nouveaux bénéficiaires

Sylviane et ses 2 enfants; Zenaba et ses 2 filles
aux Clayes sous Bois

Fadma et ses 3 enfants; Daniel, Aline et leurs 3 enfants;

Salomé et ses 2 enfants; Aline et son enfant à Marly le Roi

Manuel, Shauna et leurs 2 enfants à Noisy le Roi.

Sylvie et son fils; Mohamed, Samira et leur fille à Plaisir

Jérôme; Myriam et sa fille; Nathalie et sa fille à Versailles-Centre

Henri; Arnaud à Versailles-Porchefontaine

Jean-Claude à Viroflay.

Nous venons de signer la promesse d'achat pour

Les départs

Stéphanie et Dominique de Versailles-Centre

Sandrine des Clayes sous Bois

Guerline de Noisy le Roi

Alice de Ste Mesme

Alain et Philippe de Versailles-Porchefontaine

Un 1er logement à Buc
Un 1er logement à Jouy en Josas
Un 5ème logement à Villepreux
Un 1er logement à Fontenay le Fleury
Un 3ème logement à Noisy le Roi
Un 1er logement à Bougival

La passerelle – Journal de l'Association « Solidarités Nouvelles pour le Logement Yvelines » 25-25 bis rue du Mal de Lattre de Tassigny – Le Chesnay (78150) - Tél. 01 39 63 48 72-Fax 01 39 43 07 37-Adresse électronique snl-78@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Charles-Henri Savoré – Responsable de la rédaction : Françoise Gaudeul
Journal imprimé par nos soins et paraissant trois fois par an.